



Signataires : François Baertschi, Jean-Marie Voumard, Skender Salihi, Thierry Cerutti, Ana Roch, Christian Steiner, Christian Flury, Arber Jahija, Amar Madani

Date de dépôt : 11 août 2025

Proposition de motion

Protégeons Genève contre les « black blocs », les émeutes et autres excès prévisibles pendant le G7 d'Evian

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le président Macron a annoncé la tenue d'une réunion des chefs d'Etat du G7 en juin 2026 à Evian ;
- que la précédente rencontre de 2003 avait vu des hordes de « black blocs » créer un climat de guerre civile et les émeutes se multiplier à travers la ville de Genève ;
- que les dégâts occasionnés en Suisse avaient coûté 40 millions et que la France n'avait remboursé que 18 millions ;
- qu'il faut éviter la répétition des événements de 2003,

invite le Conseil d'Etat

- à tout faire pour éviter une répétition des tristes débordements qui se sont produits à Genève lors du G8 de 2003 ;
- à protéger les commerçants et les habitants face aux dégâts occasionnés par ces manifestations violentes ;
- à prendre les mesures nécessaires pour empêcher les « black blocs » de pénétrer sur le canton pendant le G7 ;

- à demander au Conseil fédéral, avant toute collaboration avec la France, d'exiger de notre voisin tous les moyens nécessaires afin de garantir la sécurité de notre population et de ses biens ;
- à demander au Conseil fédéral qu'il obtienne les garanties financières de la France pour couvrir les frais en matière de sécurité et les dommages potentiels causés par des manifestants.

EXPOSÉ DES MOTIFS

C'est avec la plus grande crainte que nous avons appris que le sommet des chefs d'Etat du G7 allait se tenir en juin 2026 à Evian.

En effet, nous avons tous en mémoire les émeutes qui ont embrasé Genève lors du précédent G8 en juin 2003 à Evian, ville dont l'accès était hermétiquement fermé aux black blocs et autres manifestants. De ce fait, toutes les violences ont été dirigées sur Genève principalement, mais aussi sur Lausanne.

Ces débordements ont causé des dégâts considérables, estimés à 40 millions de francs au niveau suisse, avec une indemnisation de la France à hauteur de seulement 18 millions.

Genève n'a pas vocation à accueillir les émeutes et à être le théâtre d'une quasi-guerre civile, pour ensuite régler la plus grande part de l'addition !

Au début de l'été, le conseiller national MCG Roger Golay a interrogé le Conseil fédéral sur cette question (interpellation 25.3793). L'affaire concerne certes la Confédération mais principalement Genève qui va se retrouver aux premières loges avec un risque certain de voir les débordements de 2003 se reproduire.

Le Conseil d'Etat doit d'ores et déjà prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les intérêts de Genève et des Genevois. Il sera conduit à discuter avec le Conseil fédéral et, probablement, avec les autorités françaises organisatrices de la rencontre du G7.

A ce titre il est souhaitable que notre gouvernement fasse preuve de détermination et défende vraiment les intérêts de Genève. Nous ne devons plus revoir ces scènes où, en 2003, des députés et conseillers d'Etat allaient discuter avec les émeutiers, voire les soutenir, faisant ainsi le jeu des fauteurs de trouble qui ont multiplié les violences.

Nous demandons une politique ferme et déterminée face aux difficultés qui sont plus que prévisibles.

Nous vous demandons donc, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir cette proposition de motion.